

# HÉLORA

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

# PÉDIATRIE

Protéger votre enfant contre  
la bronchiolite à RSV



## C'EST QUOI LE RSV ?

Le RSV ou «Virus Respiratoire Syncytial» est un virus très courant qui infecte les voies respiratoires des nourrissons et des jeunes enfants. La plupart du temps, il cause des symptômes similaires à un rhume : un nez qui coule, de la toux ou de la fièvre.

Dans certains cas pas si rares, il peut provoquer des problèmes plus graves comme une bronchiolite avec des difficultés respiratoires. Ceci va causer une hospitalisation chez un bébé infecté sur 20. Une prise en charge aux soins intensifs est parfois nécessaire.

Les bébés nés prématurément, de faible poids de naissance ou qui ont des problèmes de santé sont plus à risque de complications, même si les formes sévères peuvent aussi survenir chez les nourrissons en bonne santé.

Le RSV est la cause principale d'hospitalisation chez les enfants de moins d'un an. Le virus circule généralement entre l'automne et le printemps. Comme les autres virus respiratoires, il est contagieux.

## QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR PROTÉGER VOTRE ENFANT ?

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024, un nouveau médicament sera disponible et remboursé en Belgique afin de prévenir ce virus: le Beyfortus® (nirsevimab).

Il s'agit d'une injection intramusculaire unique d'anticorps directement ciblés contre le RSV. Ce n'est donc pas un vaccin, mais une administration passive d'anticorps. Il permet d'offrir à votre enfant une protection immédiate, efficace et sûre contre le virus VRS. Sa durée d'efficacité est de 5 à 6 mois, soit toute la saison de circulation du VRS. Le Beyfortus® diminue de 75% le risque de forme grave de bronchiolite à VRS, et diminue de près de 80% le risque d'hospitalisation liée au VRS. Le profil de sécurité du Beyfortus® est excellent.

Les effets secondaires qui peuvent survenir sont une réaction au site d'injection (rougeur, induration) ou de la fièvre.

## QUELS ENFANTS SONT CONCERNÉS PAR LE BEYFORTUS ?

Deux catégories d'enfants sont concernées par cette administration de Beyfortus® :

- Les nourrissons nés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre 2024 pourront bénéficier d'une injection dans le courant du mois d'octobre 2024 : soit chez le pédiatre, le médecin traitant, à l'ONE ou lors d'une consultation dédiée uniquement au Beyfortus®.
- Les nouveaux-nés qui naîtront entre le 1<sup>er</sup> octobre 2024 et le 31 mars 2025 pourront en bénéficier lors de leur séjour en maternité.

## EN PRATIQUE ?

Toutes les maternités et services de pédiatrie des CHU HELORA sont équipés et disponibles pour permettre l'administration de Beyfortus® à votre nourrisson.

Si votre bébé est né entre **le 1<sup>er</sup> avril 2024 et le 30 septembre 2024**, l'injection pourra se faire dans le courant du mois d'octobre **uniquement** :

- Soit chez votre pédiatre, votre médecin traitant ou à l'ONE (après prescription, introduction du formulaire de remboursement et achat auprès de votre pharmacie).
- Soit lors d'une consultation dédiée uniquement au Beyfortus® dans l'un de nos services de pédiatrie (La Louvière-Jolimont, Lobbes, Nivelles et Mons-Kennedy), où le produit sera disponible via la pharmacie de l'hôpital.

Si votre bébé est né entre **le 1<sup>er</sup> octobre 2024 et le 31 mars 2025**, l'administration du Beyfortus® vous sera proposée directement à la maternité.

Cette injection peut se faire en même temps que les autres vaccins, idéalement dès le début du mois d'octobre.

**Au plus tôt votre enfant reçoit le médicament, au plus vite il sera protégé.**

Ce médicament bénéficie d'une prise en charge par l'INAMI. Le coût restant à votre charge pour le Beyfortus® variera entre 8 et 12€ selon votre statut mutuelle (prix plein 777€).

Attention, ce produit doit absolument être conservé au frigo jusqu'à son utilisation (durée max de conservation hors frigo : 8h).



## PRENDRE RENDEZ-VOUS

Précisez que vous désirez un RDV spécifiquement pour l'administration du Beyfortus®.



**Hôpital de La Louvière, site Jolimont**

**Tél : +32 (0)64 23 37 46 | 064 23 36 00**

**Hôpital de Lobbes**

**Tél : +32 (0)71 59 92 11**

**Hôpital de Mons, site Kennedy**

**Tél : +32 (0)65 41 41 31**

**Hôpital de Nivelles**

**Tél : +32 (0)67 88 52 11**



**Sur notre site web : [www.jolimont.be](http://www.jolimont.be) | [www.helora.be](http://www.helora.be)**